

# “ LA SITUATION DU MARCHÉ BRASSICOLE FRANÇAIS

Fin mars 2024, nous atteignons 2 587 brasseries en activité<sup>(1)</sup>, mais l'on constate la création d'un plateau qui semble indiquer une prochaine stabilisation du nombre d'unités de production. La courbe de tendance montre pour la première fois une pente inférieure à 1, ce qui éloigne la perspective d'atteindre les 3 000 brasseries. Le marché est cependant loin d'être atone, puisqu'un nombre important de nouvelles unités de production voit le jour, venant ainsi compenser les fermetures. Ces créations d'entreprise ont souvent été mûrées pendant les périodes de confinement qui semblent avoir favorisé l'émergence de projets bien ficelés. On n'atteindra certes pas le record de 2019, avec 388 créations de brasseries<sup>(2)</sup>, mais le secteur attire toujours de nouveaux venus.

En particulier, le format brewpub est bien représenté au sein des ouvertures. Il présente en effet de nombreux avantages dans ce contexte d'inflation : aucun intermédiaire, contact direct avec le client, pas de chaîne d'embouteillage et de conditionnement en fûts, ce qui constitue un gain important de temps et des économies substantielles...

Sur l'ensemble de l'année 2023, le ratio ouvertures/fermetures s'établissait à 0,71 avec 55 ouvertures pour 77 fermetures<sup>(3)</sup>. Pour la première fois depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, ce chiffre est inférieur à l'unité. Le record pour ce ratio était de 8,83 pour l'année 2017. Bref, le temps des records est passé, le marché gagne en maturité, avec une réelle professionnalisation du secteur brassicole, une

structuration de la filière amont qui se prolonge dans une logique d'approvisionnement local et une qualité organoleptique moyenne des produits en constante amélioration.

L'écroulement des petites structures les moins rentables se poursuit donc, tandis que les regroupements et les partenariats de distribution entre les acteurs que l'on a pu observer ces dernières années (Fabulous French Brasseurs, The Beers Family, NewBeers, Brassi'Coop...) devraient se multiplier. Il faut signaler que la conjonction du remboursement des Prêts Garantis par l'État (PGE) lors de la crise sanitaire, de la forte inflation et des premiers signes de baisse de la demande de la part des consommateurs rend le contexte économique particulièrement défavorable.

Afin d'appréhender les difficultés des brasseries artisanales et indépendantes, le SNBi (Syndicat National des Brasseries Indépendantes) a adressé une enquête à l'ensemble des 2 500 brasseries pour avoir un état de la situation 2023 et les perspectives 2024. Plus de 570 brasseries ont répondu à ce questionnaire dont les résultats ont été rendus publics en décembre 2023.

Il en ressort principalement que 67 % des brasseries considèrent que la situation financière de leur entreprise est moyenne ou mauvaise. Il apparaît également que 72,7 % des répondants mentionnent une situation de leur trésorerie moyenne (30,8 %), mauvaise (21,3 %) voire très mauvaise (20,6 %), principalement à cause du taux d'endettement.

Les brasseries artisanales et indépendantes étant pour la plupart récentes, il n'est pas anormal que leur taux d'endettement soit élevé, ce secteur d'activité nécessitant des investissements lourds. Ceci impacte forcément leur trésorerie. Ce qui est plus inquiétant à la lecture de ce sondage est la baisse du chiffre d'affaires pour 40 % d'entre-elles, même si pour la plupart cette baisse reste modérée.


Le syndicat avance alors six explications possibles à cette situation, toutes liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Il est vrai qu'en 2023, si le prix de l'orge de brasserie reculait de 25 % en moyenne annuelle, les prix du verre et de l'énergie ont explosé. Ainsi, l'emballage en verre a connu une augmentation de prix de 16 % en moyenne annuelle, alors même que cette hausse était déjà de 13,8 % en 2022<sup>(4)</sup>. Il me semble par contre un peu court d'accuser l'inflation comme étant la seule et unique cause de cette situation. Avec plus de 2 500 brasseries en activité, la concurrence se renforce progressivement.

(1) Source : Emmanuel Gillard - Projet Amertume.

(2) Source : Emmanuel Gillard - Projet Amertume (chiffres consolidés au 17 mars 2024).

(3) Source : Emmanuel Gillard - Projet Amertume (chiffres consolidés au 17 mars 2024).

(4) Source : Insee.



Le marché évolue constamment. Les brasseries n'ayant pas réussi à se remettre en cause sont dès lors plus susceptibles d'avoir des difficultés financières, d'autant plus que les nouveaux venus montrent une grande maturité dans leur projet d'entreprise. La pandémie mondiale de Covid-19 et la guerre en Ukraine n'ont fait qu'accélérer les choses.

Le secteur brassicole n'est pas le seul à souffrir de la situation économique actuelle. On observe ainsi de nombreuses actions émanant de la viticulture, qui semblent porter leurs fruits puisque des aides substantielles ont été annoncées par le gouvernement. Ce qui a le don d'énervé le Syndicat National des Brasseries Indépendantes dont le président Jean-François Drouin, dans une lettre ouverte datant du 30 janvier 2024, écrivait « ...le gouvernement nous ignore, au mieux nous explique que les aides ne sont plus d'actualité. Mais comme par la plus grande des magies, le premier ministre annonce cet après-midi lors de son discours de politique générale qu'une aide exceptionnelle sera versée pour soutenir les viticulteurs ! De qui se moque-t-on ? Le vin français serait-il plus honorable à défendre que la bière artisanale française ? Nous brasseurs artisans français en avons plus que ras-le-bol d'être les parents pauvres des producteurs d'alcool français ! Nous payons 5 à 10 fois plus de taxes sur l'alcool que les viticulteurs, on nous interdit de faire déguster nos bières librement dans nos entreprises contrairement aux viticulteurs ! Pour sauver nos entreprises, nous demandons à nouveau une aide exceptionnelle pour passer la crise énergétique et nous demandons un alignement immédiat des taxes et des conditions de distribution sur celles des viticulteurs. Rappelons que la bière « issue de traditions locales » est inscrite au « patrimoine culturel, gastronomique et paysager de la France » et que la France est le premier pays européen en nombre de brasseries artisanales. Nous nous battons pour sauver nos entreprises et nos emplois... La chope est pleine ».

Dans un communiqué de presse du 7 février 2024, le SNBi formulait quatre revendications :

- « une aide exceptionnelle de 20 M€ pour soutenir la trésorerie des brasseries indépendantes », ce qui reste raisonnable au regard de l'enveloppe de 230 M€ accordée aux viticulteurs ;
- « nous voulons payer les mêmes droits d'accises sur l'alcool que les viticulteurs ». Pour rappel, le vin est taxé à l'hectolitre, sans tenir compte du degré alcoométrique. Ainsi, une bière de 12 % d'alcool en volume sera taxée 12 fois plus qu'un vin au même taux

d'alcool. La molécule d'éthanol reste pourtant la même dans les deux produits, ce qui décrédibilise le discours du gouvernement sur les impacts de la consommation d'alcool en ce qui concerne la santé publique, que personne ne peut nier ;

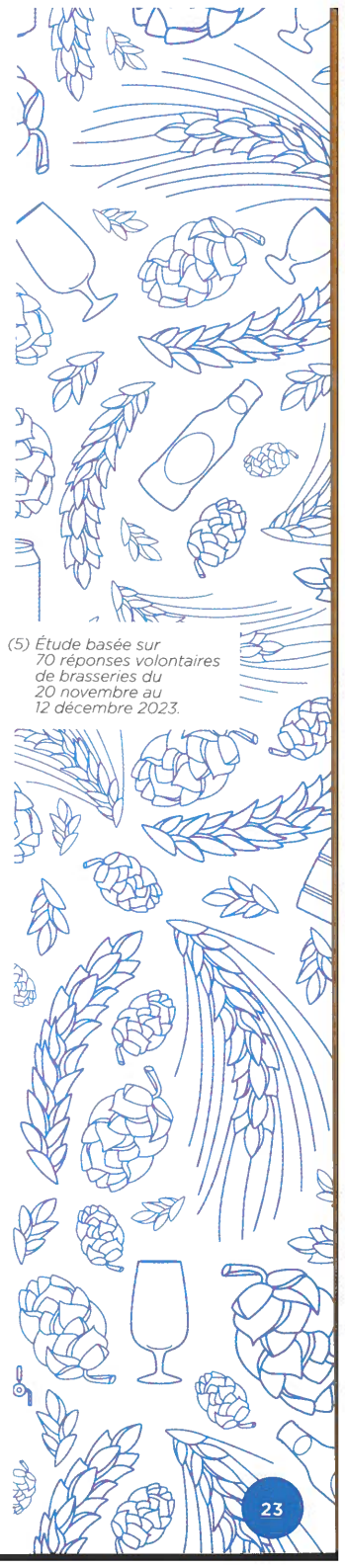
- « nous demandons une dispense de vente au même titre que les viticulteurs ». Cette mesure, totalement indolore pour les finances publiques, est déjà formulée depuis 2018 par le syndicat ;
- « nous demandons une revalorisation de la consigne du fût de bière ». Il est vrai que la consignation d'un fût, fixée à 30€ par un arrêté de 2001, ne correspond plus du tout à la réalité. « ...ce fût a une valeur actuelle largement supérieure, ce qui occasionne de nombreux vols et des pertes financières conséquentes pour nos brasseries artisanales. Nous demandons la revalorisation de la consigne des fûts à 70€ ».

Le même jour, le syndicat Brasseurs de France publiait son propre communiqué de presse, sur base d'un baromètre<sup>(5)</sup> établi conjointement avec la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises). Il en ressortait qu'une brasserie sur deux subissait en 2023 une baisse de sa trésorerie, principalement suite à la hausse des coûts de production. Ceci s'explique d'autant plus facilement que 92 % des dirigeants interrogés n'avaient pas répercuté ou que très partiellement la hausse des coûts de production sur leur prix de vente.

Près de 80 % des brasseries interrogées remarquaient également un durcissement des conditions des crédits bancaires, les banques imposant des frais plus élevés et des garanties supplémentaires.

Les trois principales préoccupations pour 2024 étaient la baisse de l'activité (55 %), l'inflation (35 %) et le prix de l'énergie (30 %).

Afin de permettre à la filière brassicole de renouer avec une dynamique de croissance, et de retrouver son niveau de 2019, le syndicat soumettait cinq propositions relativement généralistes auprès des pouvoirs publics.



(5) Étude basée sur 70 réponses volontaires de brasseries du 20 novembre au 12 décembre 2023.

## Quatre focus pour mieux appréhender la situation

### FOCUS 1 - Vente de bière

En 2023, on observait un retournement du marché en volume sur le circuit GMS (Grandes et Moyennes Surfaces). L'augmentation de 15 % des prix de vente en moyenne annuelle suite à l'inflation oblige, en effet, les consommateurs à réaliser des arbitrages. Seul le segment des bières sans alcool résiste à cette baisse des ventes en volume.

Le marché brassicole de la grande distribution affichait une baisse d'environ -4,5 % en volume sur l'année par rapport à 2022<sup>(6)</sup>. Les raisons sont multiples, la première étant la hausse des coûts de production directs et indirects que subissent les brasseurs.

Circuit de distribution	% des ventes en volume
<b>Distribution alimentaire</b> (grandes surfaces, hard discount, magasins de proximité...)	74,64 %
<b>Distribution hors foyer</b> (cafés, hôtels, restaurants...)	25,36 %

Source : Brasseurs de France et Iri, données 2023.

Tous circuits de distribution confondus, les ventes de bières en 2023 ont montré un recul de 0,4 %<sup>(7)</sup> pour un volume de 24,57 millions d'hectolitres.

### FOCUS 2 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des industriels a connu un record en 2023 (+6 %)<sup>(8)</sup>, malgré un certain tassement des ventes en volume. La flambée des prix de l'ordre de 15 % en moyenne annuelle pour le secteur brassicole y est certainement pour quelque chose. La marge de manœuvre des brasseries est cependant limitée par le pouvoir d'achat des consommateurs, et il est probable que, pour la première fois depuis une quinzaine d'année, le chiffre d'affaires soit en léger repli en 2024.

Si l'année 2023 aura été marquée par une baisse inédite des ventes en volume dans le circuit de la distribution alimentaire, le segment des bières sans alcool ne semble pas affecté, puisque le marché montrait un chiffre d'affaires de plus de 200 M€ en grande distribution, dont près de 60 % de part de marché pour Carlsberg, avec sa marque phare Tourtel Twist.

Le tableau suivant<sup>(9)</sup> représente l'indice de chiffre d'affaires - Marché intérieur et export - Fabrication de bière - Base 100 en 2006 :

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
240,5	226,9	200,7	186,2	186,9	179,1	169,1	165,6	152,1

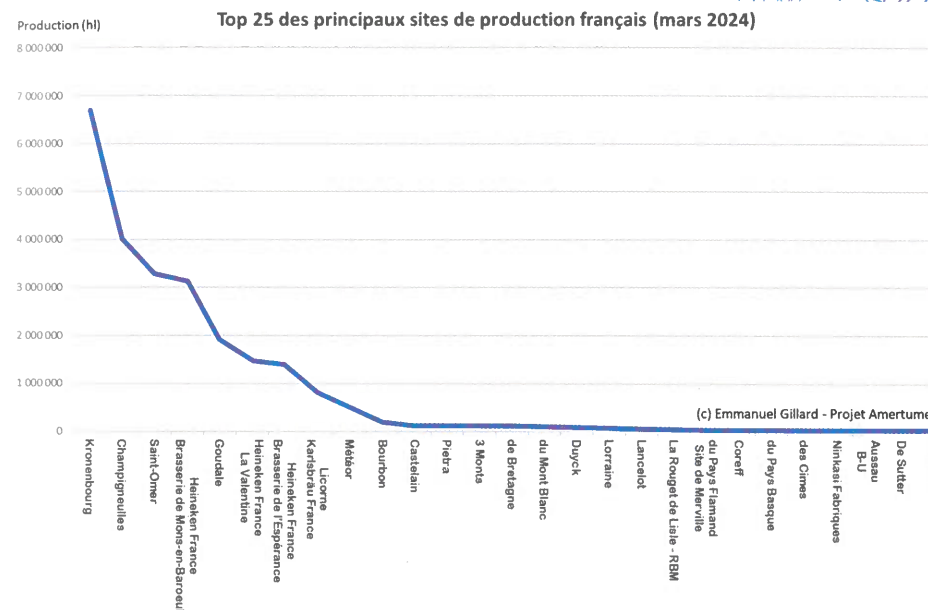
2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
144,8	134,3	126,4	119,7	113,4	114,6	113	105,1	100

Il montre bien l'explosion du chiffre d'affaires sur les années 2022 et 2023.

### FOCUS 3 - Parts de marché des différents acteurs

Malgré l'émergence de nombreuses microbrasseries, le marché français reste fortement concentré. Pour illustrer cela, j'ai utilisé ma base de données Projet Amertume afin de créer un graphique montrant le volume produit, en hectolitres, pour les 25 plus grands sites de production français.

Nous pouvons constater que le graphique devient quasiment plat rapidement, ce qui montre que les dix premiers sites de production disposent d'une production considérablement plus importante que les acteurs suivants de taille moyenne, en concentrant environ 90 % du volume de production.



(9) Source : INSEE (Indice de chiffre d'affaires - Marché intérieur et export - Fabrication de bière (NAF rév. 2, niveau sous-classe, poste 11.05.Z) - Série arrêtée - Moyenne annuelle - France - Base 100 en 2015 - Identifiant 010540888. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010540888>

(6) Source : Nielsen (janvier 2024).

(7) Source : Brasseurs de France.

(8) Source : Insee.

En 2022, la répartition du poids en valeur des ventes de bières entre les petites brasseries (PME), les brasseries moyennes (Établissements de Taille Intermédiaire) et les grands groupes brassicoles, était la suivante :

Type de structure	% des ventes en valeur	Évolution des ventes en valeur par rapport à 2021
Grands groupes	67,8 %	-0,1 %
Établissements de Taille Intermédiaire	7,2 %	+8,8 %
PME	17,3 %	-2 %

Il convient d'ajouter à ces chiffres le poids en valeur des ventes de bières des marques de distributeurs (MDD), à savoir 7,7 %, en hausse de 0,6 % par rapport à 2021<sup>(10)</sup>.

Si l'on s'intéresse cette fois aux parts de marché en volume, on constate que les trois plus gros acteurs représentent 69,6 %, contre 15,3 % pour les MDD et 15,1 % pour les autres brasseries<sup>(11)</sup>.

#### FOCUS 4 - Bière et consommation d'alcool

En 2022, la consommation individuelle de boissons alcoolisées en France s'établissait à 10,8 litres d'alcool pur par an et par habitant de plus de 15 ans, dont 5,2 litres pour le vin, 2,7 litres pour les spiritueux et 2,3 litres pour la bière. Le vin reste donc la principale source de consommation d'alcool en France, représentant 52,6 % de l'alcool consommé sur le territoire, contre 61,4 % en 2000<sup>(12)</sup>. Pourtant, la fiscalité française est davantage orientée vers une protection de la production nationale (la France étant une grande nation vinicole) que vers des objectifs de santé publique. L'Observatoire Français des Drogues et des Tendances (OFDT) notait en 2021 que « les spiritueux sont deux fois plus taxés que les bières et environ 59 fois plus que le vin, ce qui conduit la Cour des comptes à parler, en matière fiscale, de « discriminations positives » en faveur du vin » dans un rapport de 2016. En théorie, les taxes devraient être liées au degré d'alcool, mais ce n'est pourtant pas le cas pour les vins.

Emmanuel Gillard, *Projet Amertume* (mars 2024)  
[projet.amertume@free.fr](mailto:projet.amertume@free.fr) ”

(10) Source : LSA Data (novembre 2022).

(11) Source : LSA Conso.

(12) Source : OFDT.

NATUREL • DISPONIBLE EN FRANCE • PASTEURISÉ

# Vrais Fruits Hyper Concentrés



Amoretti

PRODUIT EN CALIFORNIE  
ÉCHANTILLONS DISPONIBLES

ERIC@AMORETTI.COM  
WWW.AMORETTI.COM